

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Nansouty Saint-Genès

Jeudi 17 novembre 2022, Centre d'Animation Argonne



Etaient présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Camille Choplin, Maire-adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès
- Laurent Guillemin, Adjoint au maire de Bordeaux chargé de la sobriété dans la gestion des ressources naturelles, de la politique de l'éclairage public et rénovation énergétique des bâtiments municipaux, des cultes
- Amine Smihi, Adjoint au maire de Bordeaux chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention
- Ghislain Luneau, Responsable Mises en Lumière et Distribution Electrique, Bordeaux Métropole
- Audrey Nayrolles, Commissaire de police, Chef de la division Centre, Police Nationale
- Hélène Berger, Coordinatrice CLSPD, Mairie de Bordeaux
- Laurent Lapegue, Directeur de la police municipale, Mairie de Bordeaux

- Xavier Milcent, Chef de service de la brigade jour et responsable référent de quartier, police municipale, Maire de Bordeaux
- Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente, Mairie de Bordeaux
- 103 habitants et habitantes du quartier.

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien : [conseil de quartier | conseil de quartier | By Quartier Nansouty / Saint-Genès de Bordeaux | Facebook](#)

SOMMAIRE

INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE	3
INTRODUCTION DE LA MAIRE ADJOINTE DE QUARTIER	3
EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET SOBRIETE ENERGETIQUE.....	4
ACTION MUNICIPALE ET DECLINAISON TERRITORIALE EN MATIERE DE TRANQUILLITE PUBLIQUE.....	6
LES ACTUALITES DU QUARTIER	8

INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Pierre Hurmic accueille les participants au conseil de quartier. Il se dit « *maire du quotidien et maire du lendemain, à la fois à l'écoute de ses concitoyens et des problèmes qu'ils peuvent rencontrer, et en projection sur la ville de demain qui doit évoluer du fait de la crise climatique sans précédent* ».

Les deux sujets abordés au cours de ce conseil de quartier sont la sécurité, une préoccupation récurrente des habitants, et la politique de restriction de l'éclairage pour faire face à la crise énergétique actuelle.

Une démarche d'autonomie énergétique du territoire a été engagée par la ville de Bordeaux pour être moins dépendante des hydrocarbures. Ainsi, depuis le début de son mandat, l'autonomie énergétique du bâti municipal a été multipliée par deux dans un souci d'économie et de diminution des émissions de gaz à effet de serre. L'objectif d'ici 2026 est d'atteindre 46 % d'autonomie énergétique.

INTRODUCTION DE LA MAIRE ADJOINTE DE QUARTIER

Camille Choplin, habitante du quartier depuis quinze ans, a rejoint Pierre Hurmic sur sa liste aux dernières élections municipales. Adjointe en charge de la démocratie permanente et vie associative depuis deux ans, elle est désormais Maire-adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès. Elle remercie sa prédécesseure Fannie Le Boulanger ainsi que toute l'équipe de la mairie de quartier. Elle estime que l'adaptation aux défis actuels passera par une cohésion sociale forte.

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET SOBRIETE ENERGETIQUE

Laurent Guillemin, Adjoint au maire chargé de la sobriété dans la gestion des ressources naturelles, de la politique de l'éclairage public et rénovation énergétique des bâtiments municipaux, des cultes

Face à la crise énergétique, la ville a la volonté de maintenir l'accès à l'éclairage public et de réaliser des économies tout en respectant le vivant.

Aujourd'hui, l'autonomie énergétique électrique des bâtiments municipaux est de l'ordre de 7 %. L'objectif est de produire 25 % de l'énergie électrique via des panneaux solaires photovoltaïques.

L'éclairage public facilite les déplacements des habitants, mais il a un impact négatif sur le vivant car il perturbe les rythmes biologiques de la faune et la flore. Le budget annuel de l'éclairage public de la ville de Bordeaux s'élève à 7,5 millions d'euros, dont 2,5 millions pour la consommation d'énergie électrique.

La politique d'éclairage public enclenchée en début de mandat prévoit un éclairage à la demande. En attendant le remplacement des 35 000 ampoules sodium par des LED et l'installation de détecteurs de présence, une extinction ferme sera mise en place pour répondre à la crise énergétique et aux problématiques de la biodiversité. À partir du 2 janvier 2023, 57 % des éclairages publics seront éteints entre 1 heure et 5 heures du matin, dans les quartiers résidentiels. Quatorze communes de la métropole coupent déjà l'éclairage public la nuit. Cette mesure permettra de **réduire la consommation annuelle de 20 %**, d'éviter l'émission de **236 tonnes de CO2** et d'économiser environ **880 000 euros**.

Les illuminations de Noël seront concentrées sur la période de Noël (du 9 décembre au 2 janvier) et une coupure aura lieu de 1 heure à 7 heures du matin. Ces éclairages sont 100 % LED. La facture énergétique s'élève à 1 600 euros.

TEMPS D'ECHANGES

1. Questions d'ordre technique

Éclairage de la fin de la route de Toulouse

Laurent Guillemin explique que la fin de la route Toulouse sera éteinte pour assurer une continuité avec Talence et Villenave, qui éteignent leurs portions.

Conversion des lampes en LED

Une habitante demande s'il existe « un plan d'investissement pour changer les 35 000 points lumineux en LED ».

Laurent Guillemin précise que la politique d'extinction ne modifie en rien la dynamique déjà enclenchée de conversion des mâts existants. Elle a même été accélérée, avec 800 000 euros supplémentaires d'investissement annuel.

Modulation de l'éclairage

Plusieurs prises de parole concernent la possibilité de moduler l'éclairage afin d'éviter l'occupation de certains endroits et les nuisances associées.

Un habitant propose de « *supprimer une lampe sur deux plutôt que de supprimer l'éclairage dans toute une rue* ».

Laurent Guillemin confirme que la modulation de l'éclairage sera possible avec les LED.

Ghislain Luneau explique que l'extinction d'une lampe sur deux n'a pas été retenue pour des raisons réglementaires (répartition de la lumière) et de sécurité (accidentogène). En revanche, c'est réalisable sur des bouquets de lampes, et c'est déjà fait sur certains espaces de la ville sans mettre en danger la visibilité des piétons.

Photovoltaïque

Laurent Guillemin indique que l'objectif de 20 % de photovoltaïque représente environ 60 000 m² de panneaux photovoltaïques. Des discussions sont en cours avec les Bâtiments de France. Une demande d'assouplissement a également été réalisée pour pouvoir poser des panneaux photovoltaïques dans le périmètre UNESCO.

Éclairage des enseignes privées

Laurent Guillemin explique qu'un quart des enseignes ne respectent pas le décret sorti en 2014. À partir du 1^{er} janvier 2023, les entreprises ou boutiques qui ne respecteront pas ce décret seront sanctionnées.

2. Questions liées à la sécurité

« L'éclairage, c'est d'abord une question de sécurité. »

Plusieurs prises de paroles font le lien entre éclairage et sécurité (agressions, cambriolages).

Amine Smihi, Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention, indique que les retours d'expérience réalisés dans les villes déjà engagées dans ce processus d'extinction nocturne ne montrent pas une explosion de l'insécurité, et que les cambriolages y connaissent même une diminution. De plus, tous les partenaires concernés ont été réunis et informés de la politique portée par la ville (transports, secours, sécurité, services techniques, police municipale, prévention de la délinquance...) et toutes leurs recommandations ont été intégrées dans le projet. L'alerte majeure concernait les cyclistes : une réflexion est en cours pour mettre en place des mesures de prévention et d'accompagnement pour augmenter la visibilité des cyclistes.

Coordination avec les horaires des derniers tramways

Plusieurs interventions concernent la coordination de l'extinction avec les derniers tramways.

Une habitante s'inquiète : « *1 heure du matin, pour les jeunes, c'est pas suffisant.* »

Laurent Guillemin confirme que les axes fréquentés par le tramway resteront éclairés toute la nuit, conformément à la demande de TBM.

Amine Smihi indique que des politiques d'accompagnement du sentiment de sécurité la nuit ont été mises en place et que l'ajustement de l'horaire est un point d'attention.

Avancement du projet

Pierre Hurmic explique que ce projet suit la démarche des grandes villes de France. L'hiver arrivant, les économies doivent être réalisées rapidement. La politique de la ville se veut pragmatique : « *S'il devait y avoir un dysfonctionnement grave, le projet serait adapté en conséquence.* »

Déjections animales

Enfin, une question concerne la propreté des trottoirs (thématique non abordée lors de ce conseil de quartier) ; elle sera traitée par l'équipe municipale.

ACTION MUNICIPALE ET DECLINAISON TERRITORIALE EN MATIERE DE TRANQUILLITE PUBLIQUE

Amine Smihi, Adjoint au maire chargé de la tranquillité publique, de la sécurité et de la prévention

La tranquillité publique est le thème qui a été choisi par les habitants, par le biais d'un sondage en ligne.

Le rehaussement des capacités de la police municipale fait partie des engagements du Maire : **27 nouveaux policiers municipaux** ont ainsi été recrutés, ce qui représente une **augmentation de 15 % en deux ans**.

Le CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) se déploie sur l'ensemble des quartiers.

Les capacités du GIP Médiation ont été augmentées. Une demande a été faite par la mairie de quartier de compléter le travail du CLSPD par des médiateurs dédiés au quartier Nansouty Saint-Genès.

Un diagnostic local de sécurité sur la ville de Bordeaux a fait émerger les principales problématiques, dont certaines concernent le quartier Nansouty Saint-Genès. En particulier, un travail a été réalisé avec des associations de riverains, des partenaires locaux et le CLSPD sur la problématique des cambriolages qui a abouti au flyer sur la prévention du cambriolage. Par ailleurs, des trafics de stupéfiants sont suspectés dans certains secteurs. Enfin, des tensions d'usage de l'espace public existent dans le quartier.

Xavier Milcent

Chef de service de la brigade jour et responsable référent de quartier, police municipale

Le bilan de l'activité de la police municipale dans le quartier montre que l'accent a été mis sur les incivilités commises par les deux-roues et les engins de déplacement personnel motorisés, notamment avec la brigade VTT créée fin 2020. Cela a permis de réduire nettement les infractions et les verbalisations sur les trois derniers mois.

Les procédures de mise à disposition concernent principalement des infractions au Code de la route (conduite sans permis ou sous alcool). Il y a très peu d'interpellations pour agression, violence ou consommation de stupéfiants.

Les verbalisations ont été axées sur les problématiques de stationnement avec des demandes de mise en fourrière quasi systématiques.

Audrey Nayrolles

Commissaire de police, Chef de la division Centre, police nationale

Du point de vue de la police nationale, l'évolution sécuritaire du quartier Nansouty Saint-Genès est favorable. Les faits concernant les atteintes aux biens diminuent. Les chiffres des atteintes aux personnes sont certes constants sur les trois dernières années, mais la part des violences gratuites sur la voie publique a très fortement diminué, compensée malheureusement par celle des violences familiales et conjugales.

En 2020, il y a eu dans le quartier une explosion des vols par effraction et des dégradations (phénomène des mineurs non accompagnés). Des interventions de la

police ont permis de diminuer par deux les cambriolages et les dégradations entre 2020 et 2022 sur la même période.

La police nationale mène de nombreuses opérations sur la voie publique. Les patrouilles-secours ont été augmentées, notamment depuis cette rentrée scolaire, et ont permis de réaliser des interventions dans la lutte contre la délinquance routière, les stupéfiants et les incivilités.

TEMPS D'ECHANGES

Amine Smihi souligne l'importance de l'engagement de la Police nationale. La division de Bordeaux a obtenu auprès du ministère de l'Intérieur près de 120 policiers nationaux supplémentaires. Il constate une nette amélioration sur le terrain. La mairie défend l'idée d'un îlotage de proximité dissuasif.

Perception des statistiques

Des habitants estiment que la baisse des infractions et l'augmentation du nombre de policiers ne reflètent pas leur quotidien.

Amine Smihi confirme qu'« *on ne peut regarder la sécurité uniquement par le biais des statistiques* ». Elles ne doivent pas minimiser les problèmes rencontrés par les habitants. Pour autant, elles permettent d'évaluer l'efficacité des politiques publiques et montrent une réelle amélioration. Quant à la présence policière, une brigade VTT pérenne a été créée pour développer la proximité.

Accessibilité

Plusieurs riverains se plaignent des problèmes d'accessibilité générés entre autres par des stationnements de véhicules sur les trottoirs, des poubelles mal rangées ou encore la signalisation mal positionnée. L'un d'entre eux témoigne : « *En fauteuil roulant, nous ne dépassons pas les toits des voitures et nous ne voyons rien.* »

Amine Smihi, président de la Commission accessibilité, reconnaît qu'il y a encore du travail à faire. Les nombreuses remontées sont prises en compte et analysées pour trouver des solutions.

Propreté

Une intervention concerne des incivilités liées à des déchets laissés en pleine rue. Amine Smihi indique que la brigade des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) va être augmentée, et complétée par une brigade verte pour les sujets incivilités et propreté. Ceci est intégré dans le budget de l'année 2023 et le recrutement est lancé.

Éclairage route de Toulouse et sécurité routière

La présidente du comité de quartier La Barrière de Toulouse (association Cauderes) trouve incompréhensible la décision de ne pas éclairer la totalité de la route de Toulouse, car c'est un grand axe et qu'il y a des « trafics » au niveau du restaurant McDonald's.

Amine Smihi assure qu'il sera vigilant sur l'impact de l'extinction de l'éclairage sur la route de Toulouse, et précise que McDonald's sera fermé aux heures concernées.

L'intervenante indique qu'aucun panneau ne signale le contresens cyclable dans la rue de Cauderes.

Amine Smihi confirme que le double sens cyclable est autorisé – sauf sens interdit – à partir du moment où la vitesse est inférieure à 30 km/h.

L'intervenante évoque également la sortie du McDonald's, où « *deux tiers des véhicules franchissent deux lignes blanches sans être verbalisés* », alors qu'il y a déjà eu un accident avec un piéton.

Stationnement

Un habitant du quartier s'insurge contre le fait que sa femme handicapée, qui bénéficie du stationnement gratuit, n'ait pas droit à la gratuité pour les visiteurs, contrairement aux Bordelais qui ont un abonnement annuel.

Amine Smihi propose de le rencontrer afin de répondre à sa problématique.

Incivilités place Louis Barthou

Une habitante de La Barrière Saint-Genès déclare que le quartier englobant la place publique Louis Barthou et ses alentours est occupé au quotidien jour et nuit par des personnes qui génèrent des incivilités : « *Je vois une réelle dégradation depuis dix ans.* »

Amine Smihi confirme que cette problématique commence à émerger de manière très précise dans ce quartier et fait partie des points de vigilance avec une fiche d'intervention de la police municipale. Il résume : « *Les riverains ne doivent pas être les dommages collatéraux d'une réalité sociale très complexe dont la prise en charge ne relève pas de la prérogative exclusive de la municipalité.* » Un travail de partenariat est réalisé avec les services déconcentrés de l'État pour avancer sur ce sujet.

City stade Brun

Des voisins du City stade Brun se plaignent des nuisances sonores quotidiennes et demandent que des solutions soient mises en place rapidement : « *Comment protégez-vous les voisins de vos propres équipements ?* »

Camille Choplin indique que ce sujet est prioritaire, et qu'une demande de deux médiateurs a été réalisée pour réguler les incivilités en attendant les aménagements pérennes pour le bruit.

LES ACTUALITES DU QUARTIER

Camille Choplin propose un point sur les animations qui ont lieu le dimanche sur la place Nansouty.

Des cycles de formation vont être mis en place pour renseigner les habitants sur différents sujets : la monnaie locale le 9 décembre avec l'association la Gemme et la question des moustiques le 1^{er} mars 2023 avec le centre de démoustication de Bordeaux métropole.

Les festivités à venir sont présentées : l'arbre en fête (30 novembre), Green Market (4 décembre), fête de Noël (10 décembre), chorale (17 décembre). Une nouvelle opération de ramassage de déchets (et de sensibilisation) « La Belle Yser » aura lieu le 1^{er} avril 2023. Enfin, plusieurs animations organisées par l'association Nansouty Village sont à venir.

Les projets retenus dans le cadre du budget participatif seront exposés à l'Hôtel de Ville à partir de 15 décembre, et soumis au vote via la plateforme numérique et une urne en mairie de quartier.